

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOURIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil municipal qui se déroulera le :

**Lundi 31 août 2026 à 19h15
en mairie de Gourin
salle du conseil municipal**

19h15 à 19h30 : temps d'échanges avec les habitants conformément à l'article 16 du règlement intérieur du conseil municipal délibéré le 29 juin 2026 et publié le 3 juillet 2026 « ...avant l'ouverture officielle de la séance, le président de l'assemblée délibérante pourra proposer au public de poser des questions sur des sujets d'intérêt général pendant 15 minutes. Parallèlement, afin de favoriser la participation du plus grand nombre de concitoyens à la vie de la cité, et dans la mesure où il ne leur serait pas possible d'être présents physiquement le jour du conseil, un formulaire en ligne sur le site web de la commune permettra de soumettre des questions au Maire dans les 2 semaines précédant le conseil et jusqu'à 12h le jour de celui-ci. Ces questions seront lues en début de séance et des réponses apportées, qui seront ensuite publiées sur le site web de la Mairie. Les questions posées doivent traiter de sujets d'intérêt général ou ayant trait à la gestion de la commune, et ne pas être inscrits à l'ordre du jour du conseil »

19h30 : Ouverture et déroulement de la séance :

- Désignation d'un ou de plusieurs secrétaire(s) de séance
- Ordre du jour du conseil municipal
- Approbation des procès-verbaux des séances du 1^{er} juin 2026 et du 29 juin 2026
- Communication des décisions de la Maire prises dans le cadre de ses délégations

Ordre du jour :

Présentation des services de la gendarmerie

Administration générale / Gouvernance

1. Régularisation de la mise en place du dispositif de vidéoprotection
2. Désignation du représentant de la commune dans les instances de la SAS Roi Morvan Energies (Société par Actions Simplifiée)
3. Désignation des représentants des commissions thématiques de Roi Morvan Communauté
4. Présentation du rapport d'activité 2025 de Roi Morvan Communauté - Prise d'acte

Finances

5. Fixation du tarif de vente des repas à la commune de Le Saint durant la période du 31 mars au 3 juillet 2026
6. Convention de vente de repas délivrés à la commune de Le Saint à compter du 1^{er} septembre 2026

Patrimoine et immobilier

7. Réhabilitation de deux bâtiments communaux en logements pour travailleurs d'ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) et en locaux d'activité - Présentation du projet et demande d'orientation de principe

Informations

Suivi de la situation sécheresse et de la gestion de crise

Bilan du dispositif « Fonds façades »

Calendrier plan d'actions « Revitalisation »

Point d'étape sur le réseau de chaleur

Communication des décisions de la Maire prises dans le cadre de ses délégations



La Maire,

Bérangère FRITZ